

Le mode de sélection « Slalom » publié dans le Guide du Haut niveau contenait une erreur dans son paragraphe C relatif aux sélections 2008, et notamment à la sélection pour les Jeux olympiques. En effet, ce n'est pas la Fédération française de canoë - kayak qui désignera les sportifs sélectionnés pour les Jeux, mais la Commission Nationale du Sport de Haut Niveau.

Dans ce contexte, l'alinéa 4 du paragraphe C « **Système de sélection et de présélection 2008** » a été supprimé.

« C- Système de sélection et de présélection 2008 »

- Les athlètes médaillés individuels lors du championnat du Monde 2006 et 2007 marqueront 0 point sur une des 3 courses de sélection 2008.
- Les athlètes champions du Monde individuels lors du championnat du Monde 2007 marqueront 0 point sur une des 3 courses de sélection 2008.
- Un bateau qui est médaillé individuel en 2006 et champion du Monde en 2007 ne pourra prétendre qu'à une seule course à 0 point en 2008. »